

Développement durable

Protéger l'environnement pour protéger l'Homme

Tandis que le développement économique crée de nouveaux besoins, les ressources naturelles dont dispose l'Homme sur la terre s'avèrent limitées. Cinquante années de recherche sont parvenues à établir l'impact massif de l'activité humaine sur la biosphère, qui transforme la surface du globe et ses mécanismes régulateurs. Nous sommes de ce fait solidaires de l'ensemble du monde vivant : si nous le détruisons, nous mettons en péril notre propre existence. Nous sommes donc responsables d'agir avec précaution afin que nos activités n'aient pas de conséquences graves et irréversibles sur notre environnement. Partant de ce constat clair et majoritairement partagé, il est encore temps de faire les choix politiques à la hauteur de l'urgence de la situation.

Les modes de fonctionnement des sociétés de consommation représentent une cause majeure de la situation environnementale de notre planète. Parallèlement, la population mondiale est passée de 1,6 milliard d'hommes en 1900 à 6,5 milliards en 2006 et devrait atteindre vraisemblablement 9 milliards en 2050. Les répercussions de l'activité humaine sur les milieux naturels croissent de façon exponentielle. Du fait de cette surconsommation, nous épuisons de plus en plus vite des ressources non renouvelables. Par exemple, la consommation d'eau a été multipliée par trois entre 1950 et 2000.

Passer du constat à la prise de conscience

Les répercussions de l'activité humaine sont multiples. L'équilibre climatique est mis en péril par un réchauffement planétaire qu'accroissent les émissions de gaz à effet de serre. Nous subissons, impuissants, la multiplication des phénomènes météorologiques extrêmes, qui se manifestent par de violentes précipitations comme par des phénomènes de sécheresse. De nombreuses espèces animales et végétales disparaissent en quantité inégale, au point que 50% de la biodiversité pourraient disparaître d'ici la fin du XXI^e siècle. Certains signes supplémentaires de la dégradation de l'environnement frappent directement l'Homme dans sa santé, tels que les cancers en nombre croissant ou les allergies multipliées par deux en vingt ans. La



résurgence des pandémies et l'extension des zones de propagation en sont autant d'indices supplémentaires.

Passer de la prise de conscience à l'action

Nous sommes confrontés à un défi humain et social totalement inédit : notre mode de vie moderne demeure un modèle pour la quasi-totalité des habitants de la planète, mais sa généralisation met en péril la préservation de celle-ci. Il est de plus en plus évident que si nous ne changeons pas nos comportements individuels et collectifs, nos modes de production et de consommation, la planète Terre déperira et les espèces qui l'habitent avec. Les plus faibles et les plus pauvres des humains étant, comme toujours, les premières victimes du phénomène. **Il est donc temps de concevoir une réflexion et une action en conséquence sur l'avenir de notre humanité, qui va de pair avec une meilleure répartition des richesses.** Le développement durable vise à répondre à ce défi.

L'ONU a contribué à cette prise de conscience mondiale, notamment par l'organisation du Sommet de la terre de Rio en 1992, du protocole de Kyoto en 1997, ou du Sommet de Johannesburg en 2002. La communauté internationale s'est ainsi assignée « le facteur 4 », c'est-à-dire l'objectif de diviser par deux les émissions de CO₂ mondiales à l'horizon 2050, et par quatre pour les pays les plus

développés, dont la France. Au plan national et européen, de nombreuses décisions ont été prises, telle l'augmentation de la part des biocarburants de 1% aujourd'hui à 5,75% en 2015, ou l'augmentation de 14% à 21% d'ici 2010 de la part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique, ou encore le développement de notre parc nucléaire (EPR et projet ITER de fusion nucléaire). Par ailleurs, des cours sur l'environnement et le développement durable ont été intégrés aux programmes scolaires.

Ces engagements sont louables, mais restent insuffisants au regard des enjeux et de l'urgence. **La France, pays des Droits de l'Homme, a un rôle de premier plan à jouer en matière de protection et de préservation de la biodiversité et de lutte contre le changement climatique, au nom de la protection et la défense de l'être humain.**



Développement durable

Protéger l'environnement pour protéger l'Homme

Ghislain Gomart, cadre dans une ONG environnementale, ancien auditeur du Collège des hautes études de l'environnement et du développement durable et Secrétaire national du FRS, plaide pour un développement durable centré sur l'Homme.

1/ Le développement durable représente l'un des enjeux majeurs de notre siècle, « l'occasion unique de redonner du sens au progrès », pour reprendre les termes de Nicolas Hulot. La surexploitation des ressources non renouvelables, la pollution et le rejet des déchets mènent à saturation les capacités de la planète Terre. Le risque encouru est celui de la rendre invivable pour les générations futures, surtout si l'ensemble de la population mondiale continue de croître sans changer ses modes de vie et de développement.

2/ Les catastrophes écologiques et sanitaires démontrent les limites de notre système de développement et appellent à l'organiser autrement. L'unanimité de la communauté scientifique internationale sur le constat des dérèglements climatiques et des prévisions alarmantes quant à la montée du niveau des mers, nous oblige à l'action.

3/ Le développement durable repose sur notre capacité à conjuguer développement économique, progrès social et préservation de l'environnement. Cela implique de reconsidérer nos habitudes et comportements de consommation, ainsi que d'envisager une nouvelle répartition des richesses. Il ne s'agit pas d'un retour en arrière, mais au contraire d'un progrès pour l'humanité, en passant de la société du gaspillage à celle de la modération. Plus encore, le développement ne sera véritablement durable que lorsqu'il intégrera dans ses principes le respect inconditionnel de la personne, de sa conception à sa mort naturelle.



4/ Notre responsabilité en tant que pays riche consiste à aider les pays les plus pauvres par des transferts de technologies, afin que leur développement ne repose pas, comme le nôtre, sur l'exploitation des ressources fossiles (pétrole, charbon, gaz), source d'émission de gaz à effet de serre et de déforestation. Pour être crédibles, les engagements pris à Kyoto doivent être respectés et les négociations ultérieures, d'ici 2012, encadrées. La création d'une Organisation des Nations Unies pour l'Environnement (ONUE) y contribuerait.

5/ Le monde des entreprises et de l'industrie a montré sa capacité d'adaptation à des contraintes réglementaires, pourvu qu'elles soient pérennes et d'application progressive. L'organisation des décisions du monde de l'entreprise doit dorénavant intégrer l'impact environnemental dans ses paramètres. La politique fiscale représente un moyen de les y inciter.

6/ Le développement durable étant l'affaire de chaque citoyen, toute proposition politique soucieuse de contribuer au bien commun, doit désormais s'inscrire dans cette perspective.

1/ Manifester la volonté politique par un choix institutionnel : créer un poste de Vice-Premier ministre en charge du développement durable, dont les compétences s'exerceraient dans les domaines qui ont le plus d'impact environnemental.

2/ Intégrer la prise de conscience dans le processus législatif : l'exposé des motifs de toute nouvelle loi doit explicitement comporter une analyse prospective sur ses conséquences en termes de développement durable.

3/ Appliquer à l'organisation territoriale l'exigence pour les collectivités locales d'élaborer un plan climat territorial, sur le modèle du plan local d'urbanisme, dont les modalités s'imposent à toutes les politiques sectorielles.

4/ Inciter à l'exemplarité des politiques publiques : faire du critère environnemental le critère prioritaire en matière d'achats publics. Intégrer à la réglementation sur le logement social l'obligation du respect des normes Haute Qualité Environnementale propices à la réduction des charges. Mettre en place une écoconditionnalité des participations de l'Etat

en matière de contrats de projets (anciennement contrats de plan Etat/région).

5/ Employer l'incitation fiscale en intégrant dans les coûts l'impact environnemental des activités et des produits. Instaurer une fiscalité énergétique véritablement pénalisante pour les activités et les produits fortement contributeurs d'émissions de Gaz à Effet de Serre (GES), et véritablement incitative à l'acquisition des produits à faible impact écologique. A pression fiscale constante, taxer plus l'énergie et moins le travail. L'objectif est que la moitié des recettes tirées de la fiscalité du travail soit à l'horizon 2012 issue d'une fiscalité additionnelle sur l'énergie d'origine fossile.

6/ Dans le cadre des Objectifs du Millénaire établis par l'ONU, augmenter progressivement la part du PIB national consacrée à l'aide aux pays en voie de développement, afin d'atteindre 1% à l'horizon 2015, contre 0,45% aujourd'hui.

7/ Réorganiser notre système de redistribution en instaurant le Dividende Universel, la répartition équitable des richesses étant étroitement liée au développement durable.

janvier 2007

La consommation mondiale d'énergie comme le volume des déchets augmentent chaque année de 2%.

L'échéance de l'épuisement des réserves de pétrole et de gaz est évaluée à respectivement 30 et 60 ans.

60% des écosystèmes de la planète sont définitivement détériorés ou menacés de le devenir.

En 2006, le budget du ministère de l'écologie et du développement durable ne représente que 0,3% du budget national.

LES PROPOSITIONS

du Forum des Républicains Sociaux :

simples et réalistes